

une municipalité, soit par une société d'utilité publique, et de déterminer, après enquête, des tarifs justes et raisonnables. La Commission d'énergie de l'Alberta dirige tous les travaux d'aménagement des réseaux, y compris le réseau provincial.

Les nouvelles installations parachevées ou en voie de construction dans la province en 1963 sont décrites brièvement à la page 646.

Colombie-Britannique.—La *British Columbia Hydro and Power Authority* a été constituée en 1962 par la fusion de la *British Columbia Electric Company Limited* et la Commission d'énergie de la Colombie-Britannique. Le nouvel organisme produit et transporte l'électricité et la distribue dans les régions de la Colombie-Britannique dans lesquelles se trouvent plus de 90 p. 100 de la population de la province; il exploite également les services du gaz, du transport des voyageurs et du transport des marchandises par chemin de fer.

Pour satisfaire à tous les besoins en énergie électrique de la province (7,243,013,053 kWh), l'Administration a produit, au cours de l'année terminée le 31 mars 1964, 6,660,549,899 kWh dans les centrales hydro-électriques (92 p. 100 du total), 378,126,406 kWh dans les centrales thermo-électriques (5.2 p. 100), et le reste (204,336,748 kWh) a été acheté ailleurs. L'Administration a vendu 6,430,898,173 kWh d'électricité, soit 6.1 p. 100 de plus que l'année précédente. Par suite d'une baisse du tarif, l'Administration a accusé une hausse relativement peu élevée des recettes brutes par rapport à celles de 1962-1963, même si l'augmentation des ventes a été plus forte. Dans la région du centre de l'intérieur, qui comprend Prince George, centre industriel et de transport du Nord, qui accuse une expansion rapide, et la région du sud de l'intérieur, qui comprend Kamloops et Vernon, l'électricité vendue a accusé une augmentation de 17 p. 100, chiffre bien supérieur à la moyenne du réseau. Au cours de l'année, le nombre des usagers d'électricité a accusé une augmentation nette de 19,288, portant le nombre total d'usagers à 478,386 à la fin de l'année. La moyenne de la consommation annuelle de chaque habitant est passée de 5,029 kWh en 1962-1963 à 5,200 kWh en 1963-1964.

Un relevé des nouveaux aménagements hydro-électriques entrepris dans la province en 1963 figure aux pp. 646-647.

19.—Statistique sommaire de la British Columbia Hydro and Power Authority, année terminée le 31 mars 1964

Détail	Montant	Détail	Montant
Puissance installée..... kW.	1,866,000	Proportion des ventes (fin)	
Centrales hydrauliques..... "	1,295,000	Autres réseaux (surtout résidentiels)..... %	2
Centrales thermiques..... "	571,000	Commerciaux, industriels, etc..... %	66
Besoins d'énergie..... milliers de kWh	7,243,013	Longueur des lignes	
Produite..... "	7,038,676	Transport (haute tension).... nombre	3,536
Achetée..... "	204,337	Distribution (courant primaire)..... "	12,063
Usagers (fin d'année)..... nombre	478,386	Revenu (ventes d'électricité).... milliers de dollars	93,317
Électricité vendue..... milliers de kWh	6,431,000	Immobilisations (équipement en service)..... milliers de dollars	925,771
Proportion des ventes			
Usage ménager..... %	32		

Territoires du Nord-Ouest et Yukon.—La Commission d'énergie du Nord canadien, autrefois désignée sous le nom de Commission de l'énergie des Territoires du Nord-Ouest, a été créée en 1948 par une loi du Parlement, en vue de l'électrification des endroits des Territoires du Nord-Ouest où le besoin s'imposait et où le service pouvait être rentable. En 1950, l'application de la loi a été étendue au Yukon. La Commission est autorisée à construire et à exploiter des centrales, selon le besoin, dans les territoires et, moyennant l'autorisation du gouverneur en conseil, dans d'autres régions du Canada.